



21 janvier 2021

1^{ère} Journée de Mobilisation

**et de grève dans les établissements du sanitaire,
du médico-social et le social / Privé & Public**

Les professionnel.le.s ainsi que les étudiant.e.s, retraité.e.s et usagèr.e.s des établissements et services de Santé, de l'enfance, de la Psychiatrie, du Handicap ou pour personnes âgées dénoncent la dégradation des conditions de travail des personnels, ainsi que les difficultés d'accueil et de prise en charge pour l'ensemble de la population.

Malgré le dévouement des personnels, des stagiaires et étudiant.e.s, la situation s'aggrave avec l'actuelle pandémie qui entraîne un surcroît d'activité à gérer en plus du suivi quotidien et classique des résident.e.s et patient.e.s. Les personnels et les étudiant.e.s sont épuisé.e.s et en colère par le manque de lits, de lieux d'accueil et de professionnel.le.s en nombre suffisant. Elles et ils dénoncent la surcharge de travail, l'impossibilité de prendre leurs droits à la formation, leurs temps de repos et de congés. Les retraité.e.s et usagèr.e.s de ces secteurs d'activités sont excédé.e.s par les délais d'attente, l'éloignement et le manque de structures pour les accueillir. Elles et ils constatent une prise en charge se détériorant, induisant des restes à charge qui pèsent sur leur budget.

Sur le département nous revendiquons :

- une augmentation de 10% du personnel dans tous les établissements et services ;
- l'application d'un ratio de 1 soignant pour 1 résident dans les EHPADs ;
- un plan national de formation et d'embauches ;

10 % = 500 emplois pour les établissements du sanitaire dans le 65 (Hôpitaux et Polyclinique de l'Ormeau)

Les Oublié.es du SEGUR

La rencontre avec le Cabinet du Premier Ministre à Tarbes le 9 janvier 2021 nous aura permis de connaître les pistes du Gouvernement pour répondre aux salarié.es du social et du médicosocial exclu.es du protocole de revalorisation salariale : **pas d'effet rétroactif, de façon progressive et peut-être en privilégiant des métiers**. La bataille est loin d'être gagnée, puisque à chaque fois, le conseiller nous a confrontés avec des contraintes budgétaires. La lutte doit continuer pour permettre de gagner une enveloppe nécessaire pour répondre aux revendications légitimes de ces personnels.

Attention, nous devons également gagner la bataille pour que cette revalorisation soit intégrée dans le traitement indiciaire et non perçue comme une prime et arriver à une augmentation générale des salaires pour tous à hauteur de 300 euros.

Uni.e.s pour obtenir la reconnaissance, le respect et un service de qualité !

Toutes et tous ensemble mobilisé.e.s le 21 janvier à 15h

devant le Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées

(Rue Gaston Manent - 65000 Tarbes)

A l'appel de la CGT et de SUD Santé Sociaux 65



Notre Système de Santé et de Protection Sociale c'est l'affaire de nous toutes et tous !

Les régulières annonces faites par le ministère des Solidarités et de la Santé et le gouvernement, d'un système de Santé qui "tient bon", font fi des exigences de faire des millions d'économie à travers la loi de financement de Sécurité Sociale 2021, synonyme de sacrifice pour nous toutes et tous. Cette loi (LFSS) instaure, entre autres, une inégalité de traitement et de rémunération des professionnel.le.s totalement injuste, un forfait "patient urgence" de 18 € à payer par les personnes se rendant aux urgences et non suivi d'une admission pour hospitalisation... Quelques exemples qui démontrent que la politique gouvernementale continue de mépriser les revendications tant des personnels et retraité.e.s que des usagèr.e.s. Détermininé.e.s et Uni.e.s.

Sur notre Département, nous demandons un moratoire sur toutes les restructurations en cours et en perspective dont le projet d'hôpital commun entre le CH Lourdes et le CH Tarbes. Le projet aura pour conséquence une diminution de l'offre de soins alors même que nous avons pu constater l'importance de ces lits pour répondre à la Covid-19. D'ailleurs nous demandons la pérennisation de 20 lits de réanimation. Ce projet sera également un gros plan social déguisé avec plus de 200 emplois supprimés alors que le chômage atteint 25300 chômeurs dans les Hautes-Pyrénées au 3^{ème} trimestre 2020. La pandémie a rappelé l'importance des structures de proximité afin d'éviter les flux de personnes. Plusieurs vallées ou secteurs vont subir un éloignement supplémentaire comme les populations et touristes de la Vallée de Gavarnie qui se verront dépasser 1 heure de transport pour se rendre sur un centre d'urgence. Autant de temps perdu pour sauver une vie !

L'offre de soins qui subit déjà un manque de généralistes et des difficultés pour avoir un médecin traitant mais aussi des services et lits qui ferment ponctuellement par manque de personnels comme le nombre de tournées du SSIAD du CH Bigorre ou bien l'Unité de Soins Palliatifs, des lits de SSR et de Chirurgie et de Médecine à la Polyclinique de l'Ormeau.

Quelques chiffres :

Le projet c'est :

150 lits supprimés

170 emplois directs supprimés

Gavarnie – Lanne, 60 km soit 1h10 de trajet sur route par beau temps

Services Santé au Travail

Nos revendications :

- des Services Santé au Travail avec une meilleure prise en compte de la prévention sans être au détriment des autres pans de la santé ;
- refus au recours des médecins de ville pour des visites réalisables par les infirmières formées en Santé au Travail ;
- une refonte de la formation pour avoir plus de médecin et notamment des médecins du travail ;
- l'arrêt de la déresponsabilisation des employeurs comme le prévoit l' ANI (Accord National Interprofessionnel) et le projet de loi Lecocq ;

Nous avons besoin du soutien des Elu.es pour arrêter cette casse nationale des services de Santé au Travail.

